

Vote des taux 2010 et budget primitif 2010 Propositions du Groupe AMBITION pour LAMBERSART

Après avoir pris connaissance des éléments fournis pour le DOB, et des explications données en Commission des Finances préalablement au C. M. du 25/02/2010 nous avons conclu ainsi notre intervention :

« En ce qui nous concerne, au regard des éléments fournis , incomplets comme il vient d'être dit, il nous semble responsable de ne se contenter que du 1,2 % de l'augmentation des bases sauf à ce que vous nous avanciez d'autres éléments qui nous amèneraient à mûrir une autre réflexion ».

Membre de la Commission des Finances, il a été mis à notre disposition le dossier de budget 2010 ce samedi 20 mars pour étude en Commission des Finances le lundi 22 mars. C'est peu de temps pour étudier un budget conséquent qui s'établit à plus de 44 millions d'€ (investissement et fonctionnement confondus).

Le projet communiqué tenait compte d'une augmentation d'1 point des taux des impôts locaux, augmentation à laquelle venaient s'ajouter les + 1,2% de revalorisation des valeurs locatives cadastrales servant de base dans le calcul des bases de la fiscalité locale (Loi de Finances 2010).

Ce projet de budget à + 1 % nous a largement été commenté et renseigné par M. Caudron, Adjoint aux Finances. Il nous a dit, par ailleurs, qu'après réflexion et étude, le projet soumis au CM serait présenté sans augmentation des taux, autrement dit, dans la colonne « commune » nos concitoyens ne verront leur contribution n'augmenter que de 1,2 % (soit l'augmentation des bases).

Je souligne que le taux d'inflation 2009 est de 0,1 % (ou de 1,2 % hors énergie).

Pour gagner ce point de fiscalité (soit 157 000€), vous retirez 100 000€ sur la ligne « reprise de concessions dans les cimetières » : 135 000€ au lieu de 235 000€.

(On ne plaisante pas avec la mort, mais après le passage sévère de la grippe H1N1 qui, heureusement n'a pas produit les effets malheureux attendus, il reste encore assez de place dans nos 4 cimetières lambersartois, d'autant que nous prévoyons une extension conséquente du cimetière des Ormes. On peut donc, le temps de l'attribution du marché, réduire, sans risque, la ligne de crédit !).

Pour la différence à trouver (157 000€ - 100 000€) soit 57 000€ vous proposez de réduire le virement à la section d'investissement donc moins d'investissements alors que l'on compte là-dessus pour relancer l'économie.

Nous avons cependant quelques propositions à faire pour tendre à gommer l'augmentation des bases et ainsi faire un geste significatif en direction de nos concitoyens tout en permettant de fonctionner normalement dans une période d'austérité.

Ainsi nous pourrions supprimer, voire réduire quelques lignes :

25 000€ sur les vœux (décoration – vidéo) nous en avons maintes fois parlé et débattu et nous ne nous étendrons pas une nouvelle fois dessus ;

5 000€ sur les frais de « restaurant – VIP » soit 10 000€ au lieu de 15 000€ d'autant que la TVA sur la restauration à baisser de 14 % (15 000€ c'est presque 300€/semaine semaines).

50 000€ pour l'aménagement du Hall d'honneur pour la donation Claeys.

Certes le hall a besoin d'être rafraîchi mais nous n'en sommes plus à quelques mois près. Que compte-t-on y faire précisément : peinture, menuiserie, éclairage ??? Pour recevoir la donation ???

Je rappelle à ce sujet que nous avons déjà délibéré deux fois sur cette donation, la dernière en décembre dernier. Nous avons même délibéré au conditionnel ! M. le Maire vous vous étiez engagé à nous fournir tous les documents, l'estimation du commissaire priseur, les devis de travaux, allant même proposer aux élus d'opposition de participer aux choix des entreprises (cf p. 24 à 28 du C.M. du 11/12/2009).

A ce jour, nous n'avons encore rien eu. M. Briffaut que j'ai rencontré ce lundi 22 mars m'a informée que les devis n'étaient pas encore établis, que le projet de donation était en cours de rédaction probablement à disposition pour le mois de JUIN !

De deux choses l'une ou des engagements ont été ou sont pris avec M. CLAEYS ou l'on est toujours en train de s'interroger, de se positionner sur ce dossier. Nous pencherions plus vers la première hypothèse puisque vous faites également figurer des frais pour la donation CLAEYS, qu'on peut estimer à la louche à 20 000€ (sans garantie) compte tenu des quelques renseignements fournis lors de la commission élargie de novembre dernier.

25 000€ pour le jalonnement dans la ville (tranche ferme). Est-ce vraiment indispensable ? Nous savons bien que l'on veut développer le tourisme local et mettre en valeur notre patrimoine mais n'y a-t-il pas plus urgent ne serait-ce que l'entretien du patrimoine lui-même qui laisse, à bien des endroits, à désirer.

Je reviendrai aussi dans le cadre des économies à réaliser pour ce budget sur le programme de vidéosurveillance pour lequel la majorité municipale a voté 550 000€ en décembre 2009. Opération reprise sur la dernière AP/CP de décembre avec un CP pour 2010 de 145 000€ (130 000€ pour travaux à la Cité Familiale et 15 000€ en maîtrise d'œuvre) toutes choses reprises dans les délibérations du 11/12/2009.

Quel ne fut pas mon étonnement de découvrir dans l'AP/CP qui doit accompagner le budget primitif 2010 une AP portée de 550 000€ à 950 000€ et un CP porté de 145 000€ à 200 000€.

Cette modification substantielle de l'AP a également attiré l'attention de notre collègue Stéphane Acquette. Après discussion M. CAUDRON a admis le bien fondé de notre étonnement et accepté de

remettre l'AP à son niveau initial soit 550 000€ d'autant qu'il semble, comme nous le pressentions, sans revenir sur l'efficacité ou non du dispositif, qu'il reste encore des zones d'ombre, sans vouloir faire une mauvaise image !

Par conséquent, on pourrait remettre là aussi le CP à 145 000€ et gagner ainsi 55 000€ (200 000€ figurent sur l'actuelle AP).

Ces différentes propositions permettraient de gagner 180 000€, soit 1,15% de fiscalité.

Ainsi on pourrait gommer l'augmentation de 1,2 % des bases pour ramener l'augmentation effective sur la feuille d'impôt à la seule inflation + 0,1 %.

Vous remarquerez que nous ne retirons rien au fonctionnement général, ni aux animations culturelles qui semblent maintenant institutionnalisées (telles Lambersart plage 70 000€, le Colysée en Fête 27 000€ ou les expositions au Colysée). Nous réitérons notre intérêt pour la médiathèque qu'elle soit lommoise ou lambersartoise, et souhaiterions que les priorités culturelles soient quelque peu rééquilibrées ...

Je conclurai enfin sur une remarque, pour les années à venir :

Le glissement des CP sur les gros programmes, particulièrement celui de la rénovation du Pacot-Vandracq, pour diverses raisons : financières, de programmation ou de retards de travaux peut-être. Ce glissement induira peu de souplesse dans les budgets à venir, un recours important à l'emprunt :

CP 2010 à la dernière AP/CP de décembre : 5 204 110,57€

CP prévu à l'AP/CP rattachée au BP 2010 : 2 815 155,08€

CP 2011 à la dernière AP/CP de décembre : 7 179 639,00€

CP prévu à l'AP/CP rattachée au BP 2010 : 8 331 185,91€

CP 2012 à la dernière AP/CP de décembre : 3 391 381,00€

CP prévu à l'AP/CP rattachée au BP 2010 : 5 350 326,28€

CP 2013 à la dernière AP/CP de décembre : 1 291 674,00€

CP prévu à l'AP/CP rattachée au BP 2010 : 1 284 751,14€

Cela induira des annuités à payer tandis que le fonctionnement ne va pas cesser de grimper sans pour autant que les recettes fassent de même !

Vous avez dit Monsieur le Maire que vous seriez attentif et ouvert aux propositions des oppositions. J'espère qu'au nom de mon Groupe vous retiendrez celle qu'en son nom je viens de vous soumettre.